

AL HIFADH-SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

Tunis, le 25 octobre 2011

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-sept.-11	30-sept.-10	31-déc.-10
Portefeuille-titres	3.1	19 810 148,299	20 634 727,096	19 407 191,430
Obligations et valeurs assimilées		12 091 243,227	12 709 470,770	12 061 955,263
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 142 851,572	7 925 256,326	7 239 260,167
Titres des Organismes de Placement Collectif		576 053,500	0,000	105 976,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	8 642 561,350	10 559 444,662	8 468 662,566
Placements monétaires		8 463 496,389	9 427 349,612	8 361 622,544
Disponibilités		179 064,961	1 132 095,050	107 040,022
Créances d'exploitation	3.5	1 348,903	3 854,843	42 715,580
Total Actif		28 454 058,552	31 198 026,601	27 918 569,576
Passif				
Opérateurs Créiteurs	3.6	49 766,172	62 986,813	52 468,108
Autres créiteurs divers	3.7	13 443,639	14 866,954	13 292,374
Total Passif		63 209,811	77 853,767	65 760,482
Actif net		28 390 848,741	31 120 172,834	27 852 809,094
Capital	3.8	27 610 224,152	30 276 587,406	26 847 330,042
Sommes distribuables		780 624,589	843 585,428	1 005 479,052
Résultat d'exploitation de la période		761 423,655	860 458,551	1 135 888,867
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		18 968,884	-16 961,682	-130 488,381
Sommes distribuables des exercices antérieurs		232,050	88,559	78,566
Actif net		28 390 848,741	31 120 172,834	27 852 809,094
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		28 454 058,552	31 198 026,601	27 918 569,576

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er juillet au 30 sept 2011	Période du 1er janvier au 30 sept 2011	Période du 1er juillet au 30 sept 2010	Période du 1er janvier au 30 sept 2010	Période au 31 déc 2010
Revenus du portefeuille titres	3.2	217 217,081	653 514,497	232 823,925	586 489,906	816 772,744
Dividendes des OPCVM		0,000	0,000	0,000	34 408,500	34 408,500
Revenus des obligations de sociétés		126 298,750	384 975,190	126 557,747	287 244,779	424 653,613
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		90 918,331	268 539,307	106 266,178	264 836,627	357 710,631
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	103 297,838	286 734,582	160 727,867	477 405,145	586 422,909
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		54 483,586	194 611,254	100 028,165	282 375,966	358 497,555
Revenus des certificats de dépôt		0,000	0,000	28 211,333	85 467,667	88 554,667
Revenus des Dépôts à Terme		46 063,631	88 045,764	30 754,707	105 657,440	134 520,081
Revenus des comptes à vue		2 750,621	4 077,564	1 733,662	3 904,072	4 850,606
Total des revenus des placements		320 514,919	940 249,079	393 551,792	1 063 895,051	1 403 195,653
Charges de gestion des placements	3.9	(49 766,170)	(145 662,340)	(62 986,811)	(166 289,337)	(218 757,442)
Revenu net des placements		270 748,749	794 586,739	330 564,981	897 605,714	1 184 438,211
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 279,019)	(33 163,084)	(13 314,878)	(37 147,163)	(48 549,344)
Résultat d'exploitation		259 469,730	761 423,655	317 250,103	860 458,551	1 135 888,867
Régularisation du résultat d'exploitation		23 149,956	18 968,884	(161 887,890)	(16 961,682)	(130 488,381)
Report à nouveau		10,058	232,050	(18,702)	88,559	78,566
Sommes distribuables de la période		282 629,744	780 624,589	155 343,511	843 585,428	1 005 479,052
Report à nouveau (annulation)		(10,058)	(232,050)	18,702	(88,559)	(78,566)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(23 149,956)	(18 968,884)	161 887,890	16 961,682	130 488,381
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(21 855,656)	(64 478,247)	25 872,462	(889,146)	(15 901,756)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(56,100)	(292,418)	(10 844,462)	1 763,979	10 707,550
Frais de négociation		0,000	(561,029)	(510,540)	(3 320,617)	(10 676,993)
Résultat de la période		237 557,974	696 091,961	331 767,563	858 012,767	1 120 017,668

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er juillet au 30 sept 2011	Période du 1er janvier au 30 sept 2011	Période du 1er juillet au 30 sept 2010	Période du 1er janvier au 30 sept 2010	Période au 31 déc 2010
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	237 557.974	696 091.961	331 767.563	858 012.767	1 120 017.668
Résultat d'exploitation	259 469.730	761 423.655	317 250.103	860 458.551	1 135 888.867
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(21 855.656)	(64 478.247)	25 872.462	(889.146)	(15 901.756)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	(56.100)	(292.418)	(10 844.462)	1 763.979	10 707.550
Frais de négociation	0.000	(561.029)	(510.540)	(3 320.617)	(10 676.993)
Distributions de dividendes	0.000	(1 005 269.969)	0.000	(839 489.763)	(839 489.763)
Transaction sur capital	1 220 368.546	847 217.655	(6 553 789.914)	7 571 035.962	4 041 667.321
Souscription	13 535 227.583	50 159 096.255	32 075 920.025	117 565 576.486	150 018 795.718
Capital	13 151 200.000	49 206 300.000	31 094 300.000	115 052 300.000	146 224 500.000
Régularisation des sommes non distribuables	77 693.516	336 479.935	254 129.794	981 906.003	1 240 266.146
Régularisation des sommes distribuables	306 334.067	616 316.320	727 490.231	1 531 370.483	2 554 029.572
Rachat	12 314 859.037	49 311 878.600	38 629 709.939	109 994 540.524	145 977 128.397
Capital	11 961 400.000	48 382 900.000	37 433 800.000	107 529 100.000	142 089 500.000
Régularisation des sommes non distribuables	70 284.984	331 654.131	306 513.116	917 096.804	1 203 088.896
Régularisation des sommes distribuables	283 174.053	597 324.469	889 396.823	1 548 343.720	2 684 539.501
Variation de l'actif net	1 457 926.520	538 039.647	(6 222 022.351)	7 589 558.966	4 322 195.226
Actif net					
En début de période	26 932 922.221	27 852 809.094	37 342 195.185	23 530 613.868	23 530 613.868
En fin de période	28 390 848.741	28 390 848.741	31 120 172.834	31 120 172.834	27 852 809.094
Nombre d'actions					
En début de période	262 699	266 363	363 640	225 013	225 013
En fin de période	274 597	274 597	300 245	300 245	266 363
Valeur liquidative	103.390	103.390	103.649	103.649	104.567
Taux de rendement	0.85%	2.52%	0.93%	2.72%	3.62%

AL HIFADH SICAV**Notes aux états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2011****1. Présentation de la société :**

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30 septembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/09/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1. Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Cout d'acquisition	Valeur au 30 septembre 2011	% actif
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	5 500	576 053,500	576 053,500	2,02%
Actions MILLINUM SICAV	5 500	576 053,500	576 053,500	2,02%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
<i>Obligations admises à la cote</i>	143 440	11 935 582,007	12 091 243,227	42,49%
AIL2010-01	5 500	440 000,000	448 888,000	1,58%
Amen Bank 2006	300	18 044,202	18 504,282	0,07%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	653 331,000	655 240,600	2,30%
AMEN BANK SUB 2011	10 000	1 000 000,000	1 000 664,000	3,52%
ATB 2007/1	4 250	357 022,797	362 819,797	1,28%
ATL 2007/1	1 330	26 600,000	26 724,488	0,09%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 547 748,000	5,44%
BTE 2010-B	15 000	1 425 000,000	1 427 736,000	5,02%
BTE*2010-B	2 000	180 000,000	180 307,200	0,63%
BTK 2009	2 500	233 325,315	238 338,679	0,84%
BTKD 2006	4 000	80 003,622	83 158,822	0,29%
CIL 2007-1	300	12 030,833	12 480,353	0,04%
CIL 2010/1	25 000	2 000 000,000	2 014 680,000	7,08%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	1 000	100 000,000	101 864,800	0,36%
STB 2010 - 1	15 000	1 399 950,000	1 431 090,000	5,03%
TL 2006-1	7 720	154 411,557	161 452,197	0,57%
TL SUB 2007	500	10 000,000	10 093,200	0,04%
TLS 2008-1	1 000	40 041,585	40 570,385	0,14%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 500	2 295 000,000	2 317 888,800	8,15%
UTL 2004	305	6 103,921	6 275,697	0,02%
UTL 2005	235	4 717,175	4 717,927	0,02%
<i>Obligations non admises à la cote</i>				
Néant	0	0,000	0,000	0,00%
<i>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</i>				
	6 546	6 976 473,895	7 142 851,572	25,10%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 017 731,594	1 042 323,594	3,66%
BTA 6.75% JUILLET 2017	395	421 220,113	426 011,937	1,50%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 192	2 417 010,629	2 465 078,559	8,66%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	1 925	2 028 360,646	2 082 155,925	7,32%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	937	987 400,770	1 021 040,563	3,59%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	104 750,143	106 240,994	0,37%
TOTAL		19 488 109,402	19 810 148,299	69,62%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 653 514,497 DT pour la période du 01/01 au 30/09/2011 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010
Dividendes	0,000	0,000	34 408,500
- des Titres OPCVM	0,000	0,000	34 408,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	217 217,081	653 514,497	552 081,406
Revenus des obligations de sociétés	<u>126 298,750</u>	<u>384 975,190</u>	<u>287 244,779</u>
- intérêts	126 298,750	384 975,190	287 244,779
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>90 918,331</u>	<u>268 539,307</u>	<u>264 836,627</u>
- intérêts	90 918,331	268 539,307	264 836,627
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	217 217,081	653 514,497	586 489,906

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à 8 642 561,350 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		8 354 446,714	8 463 496,389	29,74%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	0	0,000	0,000	0,00%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	15	5 500 000,000	5 545 270,753	19,49%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	15	5 500 000,000	5 545 270,753	19,49%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	1 052 344,326	1 076 742,506	3,78%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electro star	2	1 052 344,326	1 076 742,506	3,78%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	4	1 802 102,388	1 841 483,130	6,47%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	4	1 802 102,388	1 841 483,130	6,47%
Disponibilités		179 064,961	179 064,961	0,63%
Dépôts à vue		179 064,961	179 064,961	0,63%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		8 533 511,675	8 642 561,350	30,37%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 30/09/2011 à 286 734,582 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 30/09/2011 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	54 483,586	194 611,254	282 375,966
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000	85 467,667
Intérêts des autres placements	46 063,631	88 045,764	105 657,440
Intérêts des comptes courants	2 750,621	4 077,564	3 904,072
TOTAL	103 297,838	286 734,582	477 405,145

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 348,903 DT au 30/09/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2011	Montant au 30/09/2010
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	48,903	2 424,843
Agios créditeurs à recevoir	1 300,000	1 430,000
TOTAL	1 348,903	3 854,843

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à 49 766,172 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2011	Montant au 30/09/2010
Rémunération Distributeurs	17 773,630	22 495,295
Rémunération gestionnaire	21 328,362	26 994,345
Rémunération dépositaire	10 664,180	13 497,173
TOTAL	49 766,172	62 986,813

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2011 à 13 443,639 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2011	Montant au 30/09/2010
Redevance CMF	2 334,070	2 900,483
Provision jeton de présence	4 493,499	4 493,629
Honoraires commissaire aux comptes	6 404,707	7 205,913
TCL	211,363	256,729
Impôt à payer	0,000	8,200
Frais dépositaires à payer	0,000	2,000
TOTAL	13 443,639	14 866,954

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2011 au 30/09/2011 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2011	
Montant	26 636 300,00
Nombre de titres	266 363
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	49 206 300,00
Nombre de titres émis	492 063
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	48 382 900,00
Nombre de titres rachetés	483 829
Capital au 30/09/2011	
Montant (en nominal)	27 459 700,00
Sommes non distribuables	150 524,15
Montant du capital au 30/09/2011	27 610 224,15
Nombre de titres	274 597

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010
Rémunération Distributeurs	17 773,628	52 022,262	59 389,045
Rémunération gestionnaire	21 328,362	62 426,716	71 266,854
Rémunération dépositaire	10 664,180	31 213,362	35 633,438
TOTAL	49 766,170	145 662,340	166 289,337

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010
Rémunération commissaire aux comptes	2 016,456	5 983,614	6 761,658
Redevance CMF	7 109,309	20 808,486	23 755,143
Jetons de présence	1 512,296	4 487,574	4 487,574
Autres impôts	640,958	1 883,410	2 142,788
TOTAL	11 279,019	33 163,084	37 147,163

4. Autres informations :

Les données par actions et les ratios pertinents au 30/09/2011 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	30/09/2011	30/09/2010
Revenus des placements	3,424	3,543
Charges de gestion des placements	- 0,530	- 0,554
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,894	2,990
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,121	-0,124
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2,773	2,866
Régularisation du résultat d'exploitation	0,069	- 0,056
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	2,842	2,809

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 0,235	- 0,003
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	- 0,001	0,006
Frais de négociation	-0,002	- 0,011
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	-0,238	-0,008
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,535	2,858
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,238	- 0,008
Régularisation du résultat non distribuable	0,018	0,216
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,220	0,208
Distribution de dividendes	- 3,661	-2,796
Valeur Liquidative	103,390	103,649

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	30/09/2011	30/09/2010
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,1295%	-0,1521%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0295%	-0,0340%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,6940%	0,7718%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.